

# COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 31 mars 2022

| Nombre de Membres              |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11                             | 11          | 08                                  |

|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Date de convocation : | 24 mars 2022 |
| Date d'affichage :    | 24 mars 2022 |

## OBJET DE LA DELIBERATION

### 2022 -14A : Approbation du compte administratif du budget eau phi 200

#### Annule et remplace la délibération 2022-14

L'an deux mille vingt-deux, le **31 MARS** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, LEGRAND OLIVIER, DELEVILLE KARYNE, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, M. TREBUCHET ARNAUD

#### Absents ayant donné pouvoir Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. LAPRADE DANIEL DONNE POUVOIR A M. THIBAUD ALAIN

MME LESCURE MAGALI DONNE POUVOIR A MME FERRANDIS MYLENE

#### Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

PASQUIER LAETTIA

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. COLLET GILLES, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget EAU PHI 200, dressé par M. THIBAUD Alain, Maire ; Après s'être fait présenter le Budget primitif, Le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

|                         | EAU PHI 200 |
|-------------------------|-------------|
| Investissement DEPENSES | 162 376.72  |
| Investissement RECETTES | 78 024.00   |
| Résultats reportés      | 29011.55    |
| EXCEDENT                |             |
| DEFICIT                 | 55 341.17   |

|                         | EAU PHI 200 |
|-------------------------|-------------|
| Fonctionnement DEPENSES | 212 617.97  |
| Fonctionnement RECETTES | 246 751.58  |
| Résultats reportés      | 145 526.93  |
| EXCEDENT                | 179 660.54  |
| DEFICIT                 |             |

- 2 - Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4 - Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 07/05/2022  
Reçu en préfecture le 07/05/2022  
Affiché le  
ID : 077-217700525-20220507-2022\_14A-DE

Ont signé les membres présents  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Bréau, le 31 mars 2022

Le Maire



Alain THIBAUD